

PG/MM.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

CONSEIL
SECRET
19 Avril 1960
Arrivée N° 501 S.G.C.M.
4
DECRET DU PREMIER MINISTRE

ANNEE 1960 (N° 92 /PCM/MI.-

SOMMAIRE :

Nomination.-

/E / PREMIER / MINISTRE

VU la Loi du 15 Février portant Constitution du Dahomey;
VU la Loi 59/I6 du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par le PREMIER MINISTRE, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;
VU le Décret n°28/PCM/MI du 18 Février 1960 portant nomination de M.BACHABI Célestin comme Chef de la Subdivision de Banikoara
VU les nécessités de Service;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur
LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU;

- / / /) E C R I T E . -

ARTICLE 1er.- M.GBAGUIDI Christophe, Instituteur actuellement Chef de la Subdivision Centrale de NATITINGOU est nommé Chef de la Subdivision de TANGUIETA en remplacement de M.JOSQUIN, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date de la prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Par Le PREMIER MINISTRE
Le Ministre de l'Intérieur

Porto-Novo, le 14 AVRIL 1960

M.AROUNA.-

AMPLIATIONS :

Original	I
M.I.	5
J.O.R.D.	I
Inform.Radio	2
P.C.CM.	15
Haussaire	5
S.G.C.M.	4
C.F.	I
C.D.	I
BCP/FOM	I
Natitingou	I
Tanguiéta	I
Mission A.C.	I
F.P.	I